

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL GENERAL

Réunion du lundi 13 janvier 2014 (matin)

Présidence de M. Yves DAUDIGNY

Secrétaire de séance : M. Jean-Jacques THOMAS

Etaient présents : J.P. BALLIGAND, C. BLEROT, J.C. CAPPELE, M. COLLET, D. COUNOT, D. CUVELIER, Y. DAUDIGNY, P. DAY, T. DELEROT, S. DRAUX, J.C. DUMONT, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, N. GENTEUR, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, M. LAVIOLETTE, P.M. LEBEE, T. LEFEVRE, E. MANGIN, F. MARTIN, F. MATHIEU, F. MEURA, J.L. MORAUX, H. MUZART, Y. NOE, M. POTELET, R. RENARD, A. RIGAUD, B. RONSIN, E. TEMPLIER, J.J. THOMAS, T. THOMAS, S. VALLEE, I. VASSEUR, A. VENET

Excusés : M. CARREAU, R. FROMENT, J. LAVRILLEUX, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Autres absents au moment du vote : —

Mandats de : M. CARREAU, R. FROMENT, J. LAVRILLEUX, P. TIMMERMAN

RAPPORT N° 350

Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement des infrastructures routières "phase 2" - Routes dont le trafic est compris entre 8 200 et 16 400 véhicules par jour - Conditions de traitement des zones de bruit et modalité de consultation du public

Le Conseil général,

Vu le rapport N° 350,

Vu les conclusions de la 3ème commission,
(Rapporteur **M. Frédéric MATHIEU**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Approuve les conditions de traitement des zones de bruits du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement des infrastructures routières du département de l'Aisne - phase 2 ;

- Approuve les modalités de consultation du public du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement des infrastructures routières du département de l'Aisne - phase 2 ;

- Autorise, après mise à jour du document suite à la consultation du public et signature de la convention avec l'ADEME, le Président du Conseil général à valider et signer le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement des infrastructures routières du département de l'Aisne - phase 2, au nom et pour le compte du Département.

Acte déposé en Préfecture
Le 21/01/2014

Pour le Président du Conseil général
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Patrick BASTIEN